HAL
open science

Information sur les déplacements multimodaux en Provence - Alpes - Côte d'Azur : un état des lieux

Patrick Gendre, Gilles Ostyn

To cite this version:

Patrick Gendre, Gilles Ostyn. Information sur les déplacements multimodaux en Provence - Alpes - Côte d'Azur : un état des lieux. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2004, 22 p., cartes. hal-02156861

HAL Id: hal-02156861

https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02156861v1

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information sur les déplacements multimodaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

État des lieux

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur http://www.certu.fr

Table des matières

Bordereau documentaire 3
1.Contexte..... 5
1.1.L'information multimodale et la PREDIM..... 5
1.2.Objectifs de l'étude..... 6
2.Les déplacements en région PACA..... 7
2.1.Chiffres-clés..... 7
2.2.Principaux acteurs..... 7
3.L'information déplacements en région PACA..... 8
3.1.information routière..... 8
3.1.1.Sociétés concessionnaires..... 9
3.1.2.Services du Ministère de l'équipement..... 9
3.1.3.Conseils généraux..... 11
3.1.4.Villes..... 12
3.1.5.Stationnement..... 14
3.2.information sur les transports collectifs..... 14
3.2.1.TC régionaux..... 14
3.2.2.Département des Alpes de Hautes-Provence (04)..... 14
3.2.3.Département des Hautes-Alpes (05)..... 14
3.2.4.Département des Alpes-Maritimes (06)..... 15
3.2.5.Département des Bouches-du-Rhône (13)..... 16
3.2.6.Département du Var (83)..... 17
3.2.7.Département de Vaucluse (84)..... 18
3.3.autres services d'information..... 18
3.4.information multimodale..... 19
4.Un premier bilan..... 19
4.1.ce qu'il faut retenir..... 19
4.2.perspectives..... 19
4.3.propositions..... 20
Table des illustrations 21

Bordereau documentaire

Titre : INFORMATION SUR LES DÉPLACEMENTS MULTIMODAUX EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Sous-titre : État des lieux

Résumé : Le CERTU a proposé, dans le cadre de la PREDIM, que les différents CETE fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) ; un document similaire concernant la Région Languedoc-Roussillon a été commandé à l'Agence de Montpellier du CETE Méditerranée.Cette étude a plusieurs objectifs :- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et sur le web.Une partie des réseaux TC urbains dispose d'un système d'information, au moins en ce qui concerne les horaires. Des fonctions de calcul d'itinéraire existent pour les agglomérations les plus importantes. Toutefois on est loin de disposer de l'ensemble des horaires en ligne, mais cela devrait s'améliorer d'ici un à deux ans.En matière d'information trafic, seuls les réseaux autoroutiers (y compris les autoroutes urbaines de Marseille) semblent pouvoir diffuser une information temps réel, toutefois les réseaux urbains les plus importants devraient bientôt être en mesure de le faire. Pour l'instant, l'information sur les réseaux départementaux se limite à une information de viabilité, assez hétérogène, mais la situation devrait évoluer avec la décentralisation et le Schéma Directeur de l'Information Routière.L'agglomération marseillaise est pionnière en matière d'information multimodale en France avec l'association LePilote, malgré des moyens encore limités. Ce niveau d'intégration de l'information nécessite une coopération et des organisations mutualisées qui commencent à peine à voir le jour.Le document se conclut par quelques propositions dont la mise en place d'un « club information multimodale » en PACA.

Mots-clés : Information Multimodale
Information Transports
Collectifs
Information trafic
Région PACA

Date d'édition 15/03/2004

Statut du rapport Rapport final

Nature du rapport Rapport d'étude

Conditions d'accès Accès libre

Nom du programme PREDIM

Organisme commanditaire Centre d'études sur les réseaux les transports l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)

Adresse : 9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon cedex 06
France

Téléphone / fax : 04 72 74 58 00
04 72 74 59 00

Email / internet : certu@equipement.gouv.fr
www.certu.fr

Auteur Patrick GENDRE
Rédacteur

Coordonnées :

Organisme d'affiliation :

Auteur Gilles OSTYN
Rédacteur

Coordonnées :

Organisme d'affiliation :

Organisme auteur CETE Méditerranée
DGERI

Adresse : France

1. Contexte

1.1. L'information multimodale et la PREDIM

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- IntermodalitéEnchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination
- MultimodalitéOffre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination

On peut même préciser que la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'usager des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...) ;
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier...
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels...)
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: informations théoriques, réseaux, horaires, et tarifs, prévisions et temps réel : perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, état du trafic...
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc.
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc.
- elle interagit avec d'autre domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité...

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays à l'étranger, le besoin de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le ministère de l'équipement et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement d'une Plate-Forme Expérimentale pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM[1]). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développement concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de déplacements des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

(1) pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

1.2. Objectifs de l'étude

Le CERTU[2], service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la Direction des Transport Terrestres pour la mise en place de la PREDIM, a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) ; un document similaire concernant la Région Languedoc-Roussillon a été commandé à l'Agence de Montpellier du CETE Méditerranée.

Cette étude a plusieurs objectifs :

- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toutes façons obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de 3 à 4 mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un 2ème temps, le cas échéant en utilisant des outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site web ou l'annuaire des sources d'information[3]. Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et de recherche sur l'internet.

Remerciements.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à et relu ce document, qui sont citées en annexe, notamment Carole Milési et Marie Durbesson pour le Conseil Général de Vaucluse.

(2) pour en savoir plus sur le CERTU, consulter le site www.certu.fr
(3) htpp://passim.predim.org

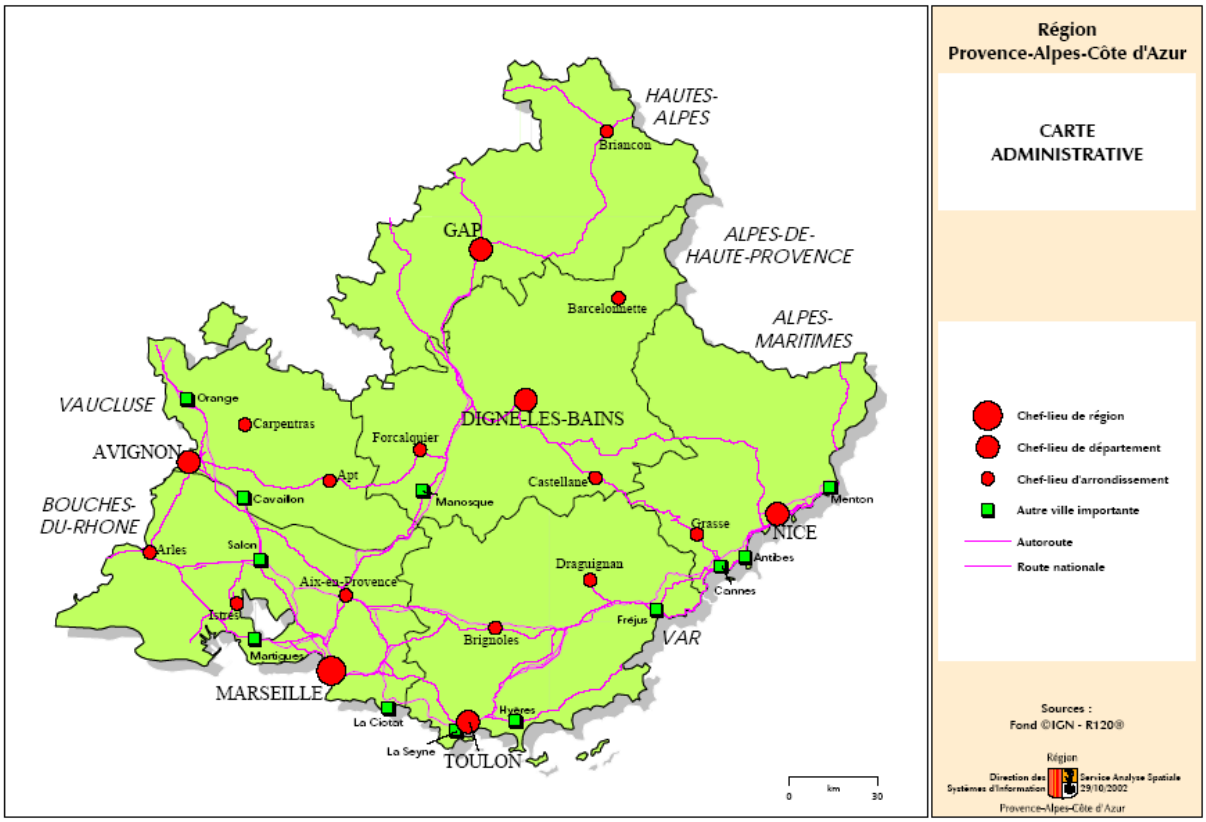

Figure 1 Carte administrative de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (source : CRIGE)

2. Les déplacements en région PACA

2.1. Chiffres-clés

La Région PACA compte 4,5 M habitants pour 31400 km^2 ; elle comprend 6 départements et 963 communes dont 34 de plus de 20000 habitants (un peu moins de 60% de la population). PACA est une des régions les plus urbanisées de France, 5 pôles urbains (Cannes/Grasse/Antibes, Nice, Marseille/Aix, Toulon, Avignon) regroupent 62% de la population. La région est dotée d'infrastructures de transport importantes, notamment pour le fret, du 1er port de France (Marseille). Une des caractéristiques importantes en matière de transport de voyageurs est l'importance du tourisme dans la Région. Pour une présentation plus complète de la Région et des transports en Région PACA, vous pourrez consulter par exemple le site du Conseil Régional, de l'Insee[4], ou de la DRE, ainsi que le site du CRIGE (voir carte ci-contre) qui met à disposition un grand nombre de cartes, en attendant que soit produite une véritable carte régionale de l'information aux usagers des transports...

2.2. Principaux acteurs

Outre le Conseil Régional et les 6 Conseils Généraux, la Région compte une vingtaine d'AOs urbaines.

Les exploitants routiers sont également les 6 DDE, 3 sociétés concessionnaires pour la Route, les gestionnaires de trafic des principales villes (Marseille, Aix, Nice, Avignon, mais aussi Cannes, Antibes ou Monaco...), ainsi que le CRICR de Marseille ; la région comprend aussi 2 aéroports

(4) qui a aussi réalisé des études telles que « Les déplacements urbains dans les métropoles de Marseille, Toulon et Nice », SUD INSEE dossier N° 17 - oct 2001, O. Pégaz-Blanc et P. Pierraccini. Les adresses des sites web sont www.cr-paca.fr, www.insee.fr, www.paca.equipement.gouv.fr et www.crige-paca.org

internationaux et 4 aéroports nationaux, plusieurs ports notamment Marseille, Toulon et Nice.

Les exploitants TC sont plus de 30, dont bien sûr la SNCF.

Fait original, une association dédiée à l'information multimodale sur l'agglomération marseillaise, Le Pilote, a été créée en partenariat (cf. plus loin).

Parmi les autres acteurs régionaux, citons notamment :

- Cityway (www.cityway.fr), fournisseur de solutions informatiques pour l'information des usagers TC, et filiale de Connex, mais aussi TOD (www.transport-on-demand.com), société aixoise qui développe des solutions informatiques pour le transport à la demande

- Iconoclaste, agence de communication à Nice qui travaille notamment pour le compte de la Région et de l'ADAM. Elle a développé une offre de services autour de l'information TER, à partir de l'extraction des bases SITER et maintenant PHILEAS (la nouvelle base SNCF), et a développé un système d'information et de recherche d'itinéraire multimodal, et travaille sur des solutions temps réel et vocales, en partenariat avec la société BeNomad ;

- la société marseillaise Mobivillage développe pour les opérateurs des services destinés aux terminaux mobiles et téléphones portables, et a réalisé à Nantes en partenariat avec Transdev, la Semitan, C3Defi le service Mobitrans, d'information temps réel sur les transports collectifs à destination des portables.

- des bureaux d'études ayant des références en information usagers, comme ISIS, ou SETEC ITS, en région aixoise, ou l'ADEME (direction régionale PACA à Marseille et site national sur l'énergie à Sophia)

- le centre de recherches de l'INRIA à Sophia-Antipolis travaille également dans le domaine des transports, en particulier avec l'évaluation de véhicules automatiques en libre-service (« cybercars ») réalisée dans le projet Européen CyberMove, et est également pilote du projet Predit « MobiVIP[5] » prévu sur 3 ans à partir de 2004, qui comporte une partie information usagers assez développée, en partenariat avec l'entreprise sophipolitaine BeNomad, spécialisée dans les solutions cartographiques à destination des mobiles. L'école IAAI à Marseille possède une spécialisation en « transports intelligents ».

De manière peut-être plus anecdotique (encore que[6] ?), à noter qu'il existe une association Trolleys & Bus France Provence, dont le site internet http://tbfp.free.fr est une mine d'informations (essentiellement orientée sur le matériel roulant, mais apparemment très à jour). Il existe aussi un Musée Provençal des Transports Urbains et Régionaux à Fuveau (13).

3. L'information déplacements en région PACA

Nous commençons par parler d'information routière, sachant que malgré tout la route est de loin le principal mode de transport, puis présentons l'existant en matière de TC, puis les autres service d'information, pour conclure par quelques éléments sur l'information multimodale.

3.1. information routière

Il existe aussi des services d'information routière nationaux qui couvrent la Région (proposés par « Bison Futé » et les CIR ou les sociétés d'autoroute, mais aussi par des opérateurs tels que MédiaMobile, Mappy, Michelin, et les médias radio/TV). Nous ne traiterons cependant ci-après que les services d'information à caractère local.

(5) www-sop.inria.fr/mobivip
(6) L'information de initiale de notre annuaire http://passim.predim.org a été obtenue grâce à la participation de l'association InfoTransports (www.infotransports.fr.st). Voir aussi le site www.transbus.org

3.1.1. Sociétés concessionnaires

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information similaires dans le cadre du groupement d'intérêt économique Autoroutes-Trafic[7].

Le GIE comprend 6 sociétés autoroutières françaises (ASF, ESCOTA, SAPRR, AREA, SAPN et SANEF) qui collectent, diffusent et commercialisent les informations sur les conditions de circulation (trafic temps réel et prévisions de trafic heure par heure).

En particulier le site web trafic[8] donne une information temps réel et prévisionnelle, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier (via mappy). Les sociétés ESCOTA et ASF (présentes en PACA) diffusent de l'information en temps réel :

- via les Panneaux à Messages Variables positionnés sur leur réseau,
- via leurs radio Trafic FM et Radio Trafic (107,7 MHz)

Cette information est également disponible en appelant les numéros suivants :

pour ESCOTA :

- 08 92 69 36 36 serveur vocal
- 04 93 49 33 33 réponse d'un opérateur 24H/24

pour ASF :

- 08 92 70 70 01 serveur vocal avec possibilité d'obtenir un opérateur de 9H à 19H

Enfin, les sociétés d'autoroute informent aussi en temps réel de CRICR, qui diffuse ces informations vers les médias nationaux.

Le seul tunnel concédé est celui du Prado-Carénage à Marseille. Un site web existe[9], qui propose une image de webcam mais pas d'information trafic à proprement parler.

3.1.2. Services du Ministère de l'équipement

3.1.2.1. le SDIR et ses objectifs :

Le schéma directeur d'information routière s'est donné trois objectifs d'ici 2010 :

- Une information temps réel concernant la sécurité et les conditions générales de circulation sur le réseau routier national (20000 km dont la moitié d'autoroutes)
- Une information accessible au plus grand nombre par la mise à disposition auprès des médias et opérateurs
- Une information synthétique en temps réel circulant entre les différents acteurs (gestionnaires de voirie, forces de l'ordre, autorités)

3.1.2.2. Quels sont les sites web et numéros de téléphone opérationnels ?

3.1.2.2.1. CRICR de Marseille (service interministériel)

(7) www.autoroutes-trafic.fr
(8) www.autoroutes.fr et pour les sites des Sociétés concernées par PACA : www.asf.fr et www.escota.com
(9) www.tunnelprado.com

Le CRICR fournit une information via le web (www.bison-fute.equipement.gouv.fr), minitel (3615 route) et audiotel (0826 022 022). La Carte "Futée" donnée des informations sur les événements routiers

Les autres informations fournies concernent les conditions générales de circulation, les cols fermés et les travaux perturbants.

3.1.2.2.2. DDE Alpes de Hautes Provence (04)

Le site internet fait un lien vers l'information trafic « Bison futé » du CRICR de Marseille et des sociétés d'autoroutes.

La Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité (CDES) routières joue le rôle de concentrateur de l'information, et en période hivernale diffuse un bulletin informations par fax aux partenaires Radio, CG et préfecture.

5 PMV sur le réseau mentionnent l'ouverture des stations et permettent la gestion d'itinéraires alternatifs.

3.1.2.2.3. DDE des Hautes Alpes (05)

Le site internet fait un lien vers le site web « Bison futé » et présente des informations du Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) sur les travaux (basé sur les arrêtés de circulation), l'état des cols et un bref état de la circulation journalier.

En période hivernale, le CIGT envoie une synthèse deux fois par jour (7h00 et 16h00) aux partenaires (Presse, Conseil Général, préfecture et gendarmerie).

Un répondeur téléphonique (04 92 24 44 44) donne de l'information sur l'état des cols (fournie principalement par la subdivision de Briançon)

En projet : compléter le dispositif de caméras de surveillance du réseau, notamment pour l'informations sur les cols.

3.1.2.2.4. DDE des Alpes Maritimes (06)

Pour les évènement majeurs, un communiqué de presse est publié et envoyé aux radios locales. Un Flash circulation est mis à jour quotidiennement sur le site internet de la DDE. De plus, une carte des travaux est mise à jour quotidiennement sur ce site.

Des PMV d'informations sont opérationnels sur les RN 202 et RN 204.

Notons que le projet DIADEM (Dispositif d'Information et d'Aide aux Déplacements Multimodaux dans l'agglomération azuréenne), est resté au stade de l'avant projet sommaire, le projet n'ayant pas été retenu dans le cadre du contrat de Plan "Etat-Région". En projet, la RN 202 bis développera un volet informations routières.

3.1.2.2.5. DDE des Bouches du Rhône (13)

L'information routière consiste en l'envoi de messages (mail et fax) en temps réel sur les conditions de circulations, ces messages s'adressent aussi bien aux médias, qu'aux gestionnaires d'infrastructures ou autorités publiques.

Grâce au système MARIUS, la DDE 13 met à disposition une image de la circulation des autoroutes marseillaises rafraîchie toutes les minutes, la DDE 13 est la seule direction en région PACA à fournir de l'information trafic en temps réel.

Cette carte trafic est disponible sur le site internet de la DDE 13, on la trouve également sur le site lePilote[10].

Sur le site de la DDE 13, une carte interactive divisée en plusieurs secteurs, présente de l'information sur les chantiers (basé sur les arrêtés de circulation) et les événements exceptionnels (type inondations) (carte en cours de réalisation).

Dans l'avenir et dans le cadre du SDIR, les informations trafic temps réel de la DDE 13 pourraient être intégrées dans le site du GIE des sociétés concessionnaires.

3.1.2.2.6. DDE du Var (83)

La DDE du Var possède un Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) équipé d'un système permettant de gérer en temps réel le tunnel de Toulon et le réseau y attenant. La DDE souhaite diffuser l'information trafic par internet dès 2004.

3.1.2.2.7. DDE de Vaucluse (84)

En situation normale, Il n'y a pas d'envoi systématique de messages sur l'état des routes aux partenaires.

Sur son site internet, la DDE propose une cartographie interactive des principaux chantiers et perturbations (basée sur les arrêtés de circulation) mise à jour de manière hebdomadaire. Des liens hypertextes vers les sites des DDE voisines assurent la continuité de l'information.

A l'étude, un projet de mise en place de PMV sur la RN 7 (entre Avignon et Bompas), avec système de détection de bouchon, ainsi qu'une étude pour la création d'un CIGT (en fonctionnement minimal et activé en cas de crise).

3.1.3. Conseils généraux

Même si ce n'est encore peu le cas actuellement (à l'exception peut-être des Hautes-Alpes, qui a mis et continue de mettre en place des systèmes d'information via PMV), les Conseils Généraux vont être amenés dans le cadre de la décentralisation à exploiter le trafic et à fournir de l'information temps réel aux usagers.

3.1.3.1. Bouches-du-Rhône

Le Pilote est le principal vecteur du conseil général sur les déplacements multimodaux.

Plus particulièrement en matière d'information routière, le Conseil Général, dans le cadre de la mise à disposition des services de la DDE s'assure le concours du CIGT pour la diffusion de l'information (radios locales, Le Pilote Internet) pour l'ensemble de son réseau. De surcroît, le Conseil Général entend participer pleinement à l'évolution du système Marius pour y intégrer le réseau structurant départemental (RD6 et RD9 notamment) qui doit être maillé avec le réseau autoroutier de l'aire métropolitaine marseillaise.

3.1.3.2. Alpes de Haute-Provence

L'enjeu de la gestion du trafic dans ce département de 140 000 habitants plutôt rural est limité. Sur le terrain, quelques PMV sont déployés, dont 2 à destination des stations de ski (ouverture des cols), et deux sont en cours d'installation. La CDES de la DDE 04 joue le rôle de concentrateur, et dans le cadre de la décentralisation, le CG et la DDE envisagent une gestion globale du réseau RN RD.

3.1.3.3. Hautes-Alpes

En période hivernale, l'information sur l'état des routes est envoyée quotidiennement à un ensemble de partenaires : DDE, CODIS, CRICR, COG, presse et service communication du CG.

Un point hebdomadaire sur les travaux est envoyé à la presse, après mise en forme par le service

(10) www.lepilote.com

communication du CG.

En cas d'événement ponctuel, un communiqué est envoyé à la presse via le service communication.

Actuellement, 3 PMV sont implantés sur le réseau départemental, notamment pour l'accès aux stations. La gestion des messages s'opère par le biais du réseau Extranet du CG, permettant ainsi une gestion du contenu à distance et selon des droits d'accès prédéfinis. Pour permettre une gestion opérationnelle 24H/24 et pour les interventions d'urgences, il est envisagé d'utiliser la technologie WAP pour gérer les contenus à distance. A terme, 30 à 40 PMV seront implantés sur le réseau.

Le contenu du nouveau site internet du CG05 permettra la visualisation des messages affichés sur les PMV par les partenaires et le grand public, afin de faciliter notamment l'accès aux stations de ski.

3.1.3.4. Alpes-Maritimes

Dans le cadre de l'article 6, la DDE 06 a conservé la mission d'information grand public, le Conseil Général fournissant les informations sur son réseau à la DDE. Pour autant, en cas d'événements importants, le service Communication du CG diffuse directement à la presse.

Un numéro vert 08 05 05 06 06 est opérationnel au Conseil Général. Ce service fournit des informations états des routes, fermeture des cols et travaux en cours.

Le CG envisage la mise en ligne de l'ensemble des arrêtés de circulation, l'objectif étant à moyen terme de tendre vers de l'information temps réel.

3.1.3.5. Vaucluse

Pas de disposition spécifique en matière d'informations routières, celles-ci étant données pour l'instant par la DDE84.

3.1.3.6. Var

Actuellement le dispositif d'information usagers (viabilité hivernale et événements exceptionnels) est géré par la DDE 83 dans le cadre de l'article 6.

Avec la décentralisation, le CG83 envisage un système d'information routier sur la base d'un SIG avec gestion de données événementielles et trafic. Les informations grand public, notamment concernant les restrictions de circulation, seront disponibles sur internet.

Il est prévu un service d'informations routières professionnel, à destination des communes et transporteurs.

3.1.4. Villes

Les villes les plus importantes (Marseille, Nice, Toulon, Avignon, Aix, mais aussi Antibes, Cannes, Monaco, ...) possèdent un centre de régulation de trafic qui gère les carrefours à feux et peut fournir de l'information trafic (par exemple, en ce qui concerne Marseille ou Aix, via la radio France Bleu Provence).

3.1.4.1. Aix en Provence

Dans le cadre du partenariat mis en place avec France Bleu Provence, le PC Régulation du Trafic émet un message en direct, sur les ondes locales (103.6), tous les matins aux environs de 8h45. Ce message a pour but d'informer les automobilistes sur l'état du trafic routier sur les principaux axes de la Ville (boulevards périphériques du centre-ville notamment) : bouchons, encombrements, travaux, stationnement anarchique. Ces informations proviennent notamment du système de vidéo-surveillance installé uniquement pour l'analyse du trafic routier.

3.1.4.2. Avignon

Le Pc Circulation est joignable au 04 90 80 80 68. Le Pc ne diffuse pas d'informations routières directement. Le rôle de diffusion de l'information est la prérogative du service communication de la ville.

Dans le cadre du développement de la communauté d'agglomération et de la restructuration du Pc, des projets d'affichage d'informations temps réel dans la ville seront mis à l'étude.

3.1.4.3. Nice

Le Centre de Régulation du Trafic contrôle les tunnels, VR et le système de régulation centralisée du trafic.

Sur les PMV des VRU sont affichés principalement des messages de type délestage ou déviation.

Le CRT transmet en continu par fax de l'information sur l'état du trafic à un ensemble de partenaires, selon une convention avec le service communication de la ville de Nice.

La ville de Nice a pour projet l'affichage des temps de parcours sur PMV (dans un premier temps sur VRU Malraux - Saint Augustin).

3.1.4.4. Marseille

Le PC de trafic de la Communauté Urbaine va déménager dans des nouveaux locaux qui hébergent déjà l'exploitant du tunnel Prado-Carénage ; un nouveau système, dont la réalisation a été confiée à un groupement Sagem / Gertrude / ISIS, est en cours de mise en service : la partie régulation est en phase de réception au 1er trimestre 2004, la partie information étant recettée dès le printemps. Le PC fonctionne de 6H30 à 20 les jours de semaine et gère plus de 900 carrefours dont 260 centralisés, en centre ville. Les opérateurs peuvent visualiser les images provenant d'une cinquantaine de caméras vidéo.

Aujourd'hui les opérateurs renseignent 3 fois le matin, 3 fois le soir, un état du trafic sur les principaux axes marseillais. Cet état alimente le site web de lePilote ainsi que France Bleu Provence par fax. LePilote reçoit également chaque semaine la liste des arrêtés de travaux prévus par la Ville de Marseille. Le service de régulation n'a pas l'intention de développer son site web ou de mettre en place un numéro d'info trafic, mais plutôt de continuer son partenariat avec lePilote et les radios, en complétant progressivement l'information disponible grâce au nouveau système. Par ailleurs, le déploiement de PMVs est envisagé, mais pas à court terme, cela exigeant notamment d'améliorer la coopération avec la DDE13 en ce qui concerne l'information commune VRU/ville.

Le système devrait pouvoir fournir automatiquement et en temps réel, une fois le travail de qualification des données effectué, des estimations de l'état du trafic ou des temps de parcours BRP au site web lePilote et aux médias, sans doute à partir de début 2005, sachant que la couverture en capteurs devra sans doute être complétée. Il sera aussi en mesure d'envoyer des événements routiers à d'autres partenaires, à un format compatible Datex.

3.1.4.5. Monaco

Le CRT (Centre de régulation de trafic) fournit de l'information routière (délestage, déviation, prévision de travaux) grâce aux PMV situés en entrée de la principauté, en intra muros et dans les tunnels. Un point trafic route paraît dans la presse et via les radios locales 2 fois par semaine. La chaîne TV locale monégasque transmet des infos plus générales sur les rôles et misions du CRT.

En projet, la migration du CRT vers un Centre Intégré de la Gestion de la Mobilité qui prendra en compte l'ensemble des déplacements sur la principauté, notamment pour favoriser le transfert modal (vers les TC).

3.1.4.6. Toulon

Le PC Garri de la ville de Toulon n'a pas de prérogatives particulières en matière d'information routière. Néanmoins, le PC est en capacité de répondre aux appels téléphoniques des usagers.

3.1.5. Stationnement

L'information sur l'offre de stationnement en ouvrages est disponible sur les sites internet municipaux par exemple à Cannes, Nice ou Aix-en-Provence (où l'information sur la disponibilité en temps réel des parkings est diffusée via des PMV). Un tel système existait aussi à Marseille mais n'est plus en service, à cause de problèmes techniques, mais aussi parce qu'il était difficile de convaincre les concessionnaires d'afficher que leurs ouvrages étaient complets...

3.2. information sur les transports collectifs

Cette information est disponible sur le site http://passim.predim.org, prototype d'annuaire des sources d'information TC réalisé dans le cadre de la PREDIM, et complété à l'occasion de cette étude.

A noter que d'autres modes de transport nationaux et internationaux, bien que non renseignés actuellement dans l'annuaire, devraient y figurer pour être complet : rail SNCF, ferries, avions, mais aussi autocars longue distance[11]. Le guide TER donne d'ailleurs les coordonnées des principaux ports et aéroports. Nous avons également choisi d'inclure dans l'annuaire une fiche d'information concernant les transports publics monégasques, même si cela nous oblige à sortir du territoire national...

3.2.1. TC régionaux

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, via un site web (horaires, plan, itinéraires) et par téléphone. La direction régionale SNCF devrait continuer à faire progresser ses services d'information en 2004 et 2005, notamment en matière d'information sur les perturbations, retards et travaux (par exemple diffusion via SMS ou - c'est déjà le cas aujourd'hui - par e-mail). La SNCF contribue également de manière active au fonctionnement de l'association LePilote qui informe sur l'ensemble des transports dans l'agglomération marseillaise et le territoire des Bouches-du-Rhône.

La nouvelle version du site web du Conseil Régional[12] pour les horaires 2004 présente sous forme dynamique le contenu du guide régional (ensemble des fiches horaires, autres modes, réseaux urbains...).

Par ailleurs, l'intégration tarifaire a été mise en place sous forme d'abonnements combinés TER/Urbain dans une dizaine de villes, Arles et l'étang de Berre étant les plus récents.

3.2.2. Département des Alpes de Hautes-Provence (04)

TC départementaux : le CG04 a confié en 2003 une étude (à la société ISIS) d'implantation des 1300 points d'arrêt pour les services réguliers et scolaires, comprenant la localisation, l'analyse sécurité et des propositions d'aménagement. En revanche nous n'avons pas trouvé d'information horaires sur le web ou par téléphone.

Digne : le site web municipal fournit les informations horaires des Transports Urbains Dignois.

Manosque propose également des informations sur le réseau de transport urbain Manoval sur le site web de la ville.

3.2.3. Département des Hautes-Alpes (05)

(11) Voir notamment www.eurolines.fr : 4 villes sont desservies par Eurolines : Marseille, Aix, Arles, Cannes, mais bizarrement, pas Nice.
(12) www.cr-paca.fr, distinct donc de www.ter-sncf.com/paca

TC départementaux

L'information existante est sous forme de fiches horaires disponibles dans les gares, les offices de tourisme, mairies et stations de montagne.

Dans le cadre de la refonte du site web du Conseil Général des Hautes-Alpes confiée à la société Alcyonis qui doit être mis en service au 1er trimestre 2004, la partie transports comprendra l'édition de fiches horaires et la recherche d'itinéraire ; elle donnera accès à l'information TC du département (y compris cars scolaires réguliers, une 2ème partie du site étant consacrée spécifiquement aux transports scolaires ; y compris aussi une bonne partie des transports vers les stations de ski). Les horaires SNCF seront disponibles (grandes lignes et TER/LER, mais ils ont dû être intégrés manuellement à la base de données). Il n'y aura pas pour l'instant d'intégration des horaires des réseaux urbains (Gap, Briançon). Les langues étrangères (anglaise ou italien : il existe 3 lignes trans-frontalières avec la région de Turin) ne sont pas encore prévues.

D'ici fin 2004, l'offre de transport départemental devrait être étendue par des lignes de transport à la demande ; une centrale de mobilité (avec numéro de téléphone) sera mise en place, qui s'appuiera et étendra la base de données créée pour le site internet.

Gap : l'information est en principe disponible sur le site web de la mairie.

Les informations sur le réseau des Transports Urbains de Briançon sont disponibles par téléphone.

3.2.4. Département des Alpes-Maritimes (06)

TC départementaux

Le réseau TAM propose ses horaires et itinéraires de ville à ville sur le web, et via le numéro vert 0800 06 01 06 (géré par Effia) qui permet de réserver un transport à la demande ou d'obtenir un horaire. L'information horaire est gérée par le progiciel Pégase de la société GFI (leader de l'information pour les transports scolaires et départementaux, avec 45 départements équipés). Une trentaine de fiches horaires sont également éditées (pour une centaine de lignes régulières au total). Le réseau ne comprend pas de lignes « trans-frontalières » (les lignes vers l'Italie sont ferroviaires, celles vers le Var sont gérées par une convention avec le CG83). Certaines lignes sont quasi-urbaines, avec des fréquences de 15 ou 20' ; cependant il n'est pas prévu pour l'instant de mettre en place de SAEI temps réel. Le CG06 gère aussi les transports scolaires, en liaison avec les communes ; il existe un tarif unique de 30€/trimestre.

Les Périmètres de Transport Urbain ont beaucoup évolué dans les Alpes-Maritimes, dans la mesure où de nouvelles AOs sont apparues récemment, à Nice et Antibes-Sophia-Antipolis, notamment ; l'offre de transport des réseaux urbains va encore être amenée à évoluer dans les mois qui viennent. Certains réseaux urbains sont susceptibles de passer au département, et réciproquement, selon les évolutions de PTU (autour de Grasse-Antibes et Nice-Cagnes, en particulier).

l'ADAM (Agence de déplacements des Alpes-Maritimes)

En ce qui concerne la mise en place d'un service d'information multimodale au niveau du département, c'est plutôt la prérogative de l'ADAM. Outre des fonctions d'étude stratégique et d'observatoire, l'ADAM gère également un modèle multimodal (sous Trips, outil de la société MVA), basé notamment sur les données de l'enquête ménages 98, et mis à la disposition des partenaires locaux (tels que la DDE, le CG06, RFF, la CASA, la CANCA, etc.). L'agence était jusque début 2004 une association et est devenue une agence d'urbanisme en 2004 aux compétences élargies ; par ailleurs, un syndicat mixte de type SRU a été créé également début 2004, qui devrait porter des projets sur l'intermodalité, la billettique et une tarification intégrée bien sûr, mais plutôt à l'horizon 2006-2007, et à plus court terme dès 2004, la mise en place d'un projet de centrale d'information aux usagers (limitée aux horaires TC).

Nice : le PTU est désormais celui de la CANCA, qui couvre notamment des villes comme Cagnes ou

la Trinité (23 communes), dont les réseaux urbains sont donc repris par le réseau niçois, qui fait l'objet d'un appel d'offres de DSP dont les résultats seront connus début 2004. L'information actuelle disponible sur www.SunBus.com est assez complète.

Antibes/CASA : la nouvelle AOTU (16 communes) est la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, qui reprend donc une (bonne) partie l'ancien réseau Sillages de Grasse-Antibes. Le nouveau réseau exploité à partir de 2004 s'appelle ENVIBUS ; un site web d'information sera ouvert rapidement, en même temps que le site de la CASA. La CASA est également motivée par la mise en place d'une centrale d'information TC au niveau des Alpes-Maritimes. Un nouveau système billettique est à l'étude.

Carros : le réseau BusVarMer dessert désormais les communes de Carros, le Broc, Gattières et Bouyon.

Cannes : le réseau géré par le SITP couvre Canne, le Cannet et Mandelieu.

Grasse : le PTU de Sillages regroupe désormais 9 communes ; une tarification intégrée Pass+ commune aux réseaux de Grasse et d'Antibes existe. Un site web très complet en complet et un service audiotel « alloBus » donnant les horaires aux arrêts ont été mis en place ; des informations sur les principaux événements et perturbations sont également fournies.

Menton / Beausoleil : la communauté d'agglomération de la Riviera Française couvre une bonne partie des communes de l'Est du département, mais n'est pas une AOTU. Les réseaux urbains sont essentiellement ceux de Menton/Roquebrune et de Beausoleil.

3.2.5. Département des Bouches-du-Rhône (13)

TC départementaux

Le réseau CarTreize fournit ses informations sur le web via le site lepilote.com, et dispose d'un numéro vert.

Agglomération de Marseille

Le réseau RTM propose une information complète par téléphone via l'Espace Info, ainsi que sur son site web, et coopère avec lePilote. L'information temps réel aux arrêts devrait être mise en place d'ici 2005.

L'association lePilote a pour vocation de fournir l'information multimodale sur l'agglomération marseillaise et les Bouches-du-Rhône. Côté TC, le site web www.lepilote.com intègre l'information trafic à Marseille et sur les autoroutes urbaines gérées par la DDE, l'information horaires des cars départementaux (CarTreize), des TER (SNCF), des réseaux de Marseille, Berre/Vitrolles, Aubagne, Martigues, Gardanne, La Ciotat, ainsi que les réseaux nouvellement gérés par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Allauch, la Côte Bleue (Carry, Chateauneuf, Ensuès, Sausset et bientôt le Rove), la Marcouline (Cassis, Carnoux-en-Provence et Roquefort-la-Bédoule). Le site web sera amélioré en 2004, qui devrait voir également la mise en place d'un service vocal sur les perturbations VP/TC de l'agglomération.

Agglomération d'Aix-en-Provence

Depuis 2003, l'AO urbaine est désormais la Communauté du Pays d'Aix. Le PDU est en cours, le réseau devrait être largement revu pour prendre en compte un PTU de 34 communes pour plus de 300 000 habitants. Le site web du réseau Aix-en-Bus propose plans du réseau et horaires ; deux numéros verts pour le transport à la demande (Proxibus) et le transports des PMR sont en place. Aix n'est pas membre de LePilote pour l'instant.

Arles : le réseau STAR a développé un site web, qui propose horaires et tarifs, mais pas de recherche d'itinéraires ; des liens vers les sites web des transporteurs interurbains (Cars de Camargue, CTM,

appartenant également au groupe Kéolis) sont proposés.

Istres : le Syndicat d'agglomération nouvelle du nord-ouest de l'étang de Berre est passé de 3 à 6 communes (Fos, Port-Louis, Miramas, Grans, Cornillon-Confoux et Istres) et se dénomme désormais Ouest-Provence. L'info transport sur le web couvre pour l'instant uniquement Fos, Miramas et Istres, y compris les transports scolaires et à la demande.

Les informations sur le réseau urbain de Salon-de-Provence (bus Auréliens) sont données par téléphone de la gare routière.

3.2.6. Département du Var (83)

TC départementaux : les informations concernant les transports interurbains dans le Var ne sont pas disponibles sur le site web du CG83 et peuvent être obtenues auprès des différentes gares routières et des transporteurs.

Toulon : la nouvelle AO de Toulon Provence Méditerranée couvre désormais 11 communes (dont Hyères) et a développé pour son réseau Mistral un nouveau site web très complet (www.reseaumistral.com) sur l'offre de transport TPM relative aux bus, aux navettes maritimes et au transport à la demande.

Le système Cityway mis à disposition du délégataire DSP permettra une information multimodale TC Urbains et Non Urbains (TCU/TCNU : lignes pénétrantes du CG83, lignes en correspondance CG83 dans le PTU).

Ce système permettra également une recherche d'itinéraire multimodale, une communication simple sur les perturbations de trafic et problèmes sur les lignes de transport collectif (avec relais par numéro vert).

Le système SAE/SAI pour le parc bus/navettes maritimes (lancement d'une consultation sous 2 mois) respectera les principes de politique d'information énoncés au PDU et utilisera des dispositifs d'information adaptés (poteaux intelligents, bornes d'information)

Les autres réseaux urbains du Var sont Fréjus / Saint Raphaël (nouveau réseau « Agglobus ») et Draguignan. Le PTU d'Aubagne déborde dans le Var (St Zacharie).

3.2.7. Département de Vaucluse (84)

TC départementaux

Le réseau TransVaucluse propose des informations par téléphone. En composant le 04.90.16.15.14 aux heures de bureau, un accès est donné aux informations sur les dessertes, les services existants, sur les subventions et tout renseignement relatif au transport scolaire. Ce serveur vocal oriente vers une messagerie d'information au 04.90.82.52.73, régulièrement mise à jour en situation perturbée.

Le site web du Conseil Général, www.vaucluse.fr, permet de consulter, au niveau des lignes interurbaines, le plan du réseau ainsi que les coordonnées des transporteurs et des gares routières, les lieux de mise à disposition des fiches horaires des 26 lignes régulières que compte le département. S'agissant des transports scolaires, des renseignements pratiques sont disponibles ainsi que la possibilité de télécharger les formulaires d'abonnement et de demandes de subventions. De leur côté les usagers peuvent envoyer un courrier électronique (rubrique : nous contacter).

Un site Internet transport réalisé en partenariat avec les transporteurs est prévu pour 2004 ; il proposera les horaires en ligne et la recherche d'itinéraire.

Réseaux urbains

Le PDU de la Communauté d'Agglomération d'Avignon (COGA) est en cours de révision ; le développement de la multimodalité notamment avec la création d'un pôle d'échanges à Avignon fait partie des priorités. L'exploitant urbain TCRA propose un site web assez complet : www.tcra.fr .

Les réseaux urbains de Bollène, d'Orange et de Pertuis, ne proposent que des informations « papier » de base ; sur le site www.ville-carpentras.fr, quelques informations transport sont données.

3.3. autres services d'information

Il existe d'autres sources d'information, en particulier des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple www.cote.azur.fr ou www.indexa.fr. Sans compter bien sûr www.pagesjaunes.fr . Ce qui permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites web d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports inter-urbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Il est difficile de recenser tous les services de transport « personnalisés », comme les taxis... (il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com). Il serait en revanche pertinent de recenser systématiquement tous les transports collectifs à la demande (TAD) de la région.

Enfin, le covoiturage et l'auto-partage sont des nouveaux services à la frontière entre VP et TC, dont on parle depuis quelques années mais qui peinent à décoller... Signalons donc respectivement (mais il existe sûrement d'autres ?) :

- www.covoituraix.org à Aix, mais ce site semble encore en travaux, bien qu'un numéro de téléphone ait été mis en place ; à noter qu'en février 2004[13], suite à une grève sur la ligne Nice-Sophia, le Conseil Général des Alpes-Maritimes essaie de faciliter le covoiturage entre usagers via sa centrale d'information TAM (numéro vert 0800 06 01 06).

- www.autopartage-provence.com à Marseille.

Il existe enfin de nombreux sites d'information touristique en plusieurs langues concernant tout ou partie de PACA. Mentionnons par exemple une page web d'un site anglophone qui donne des horaires de bus, et qui est apparu à plusieurs reprises dans nos recherches... www.beyond.fr/travel/bus.html. Il est clair que ces sites auraient tout intérêt à référencer des sites régionaux de type « centrale

(13) Vu sur www.sophia-antipolis.net

d'information ».

3.4. information multimodale

L'association LePilote regroupe autorités et exploitants et a pour objet l'information multimodale dans l'agglomération marseillaise et plus largement dans les Bouches-du-Rhône ; le seul média de diffusion est actuellement son site web qui compte environ 1000 connexions par jours. Une nouvelle version du site web est en cours de développement début 2004. LePilote a pour projet d'améliorer l'information en temps réel VP et TC dès 2004 : amélioration de la chaîne de remontée des événements et perturbations, mise en place d'un répondeur vocal mis à jour régulièrement, qui sera bien utile aux usagers étant donnés les nombreux travaux prévus à Marseille, en particulier avec la mise en œuvre du PDU. Enfin, il est prévu de continuer à améliorer l'information cartographique et de valider la recherche d'itinéraire multimodal (comparaison VP/TC) et intermodal (VP+TC).

Dans les Alpes-Maritimes, une centrale d'information « multi-réseaux TC » est en projet, en liaison avec les évolutions de l'Agence des Déplacements. La région PACA s'intéresse aussi de près à tout ce qui peut fédérer l'information sur les transports collectifs.

4. Un premier bilan

4.1. ce qu'il faut retenir

Une partie des réseaux TC urbains dispose d'un système d'information, au moins en ce qui concerne les horaires. Des fonctions de calcul d'itinéraire existent pour les agglomérations les plus importantes. Toutefois on est loin de disposer de l'ensemble des horaires en ligne.

En matière d'information trafic, seuls les réseaux autoroutiers (y compris les autoroutes urbaines de Marseille) semblent pouvoir diffuser une information temps réel, toutefois les réseaux urbains les plus importants devraient bientôt être en mesure de le faire. Pour l'instant, l'information sur les réseaux départementaux se limite à une information de viabilité, assez hétérogène, mais la situation pourrait évoluer avec la décentralisation et le Schéma Directeur de l'Information Routière.

L'agglomération marseillaise est pionnière en matière d'information multimodale en France avec l'association LePilote, malgré des moyens encore limités.

4.2. perspectives

Les nouveaux périmètres de transport urbain sont nombreux dans la Région et il semble qu'une fois les offres TC re-définies, dès cette année pour plusieurs réseaux, l'amélioration des systèmes d'information sera parmi les premières actions engagées dès 2004.

En matière d'information multimodale, le service LePilote devrait continuer à s'améliorer en 2004. On peut espérer qu'une centrale d'informations TC voie également le jour dans les Alpes-Maritimes. La Région devrait également renforcer son rôle de fédérateur des différentes offres de transport urbaines et départementales.

Il est clair que la création de centrales d'information TC et systèmes d'information trafic en région permettra également d'améliorer les informations plus générales présentes par exemple sur les sites web d'information touristique, ou les sites d'information routière ou cartographique nationaux généralistes tels que mappy, viaMichelin ou maporama.

Cela dit, la comparaison VP/TC ou la combinaison d'itinéraires VP/TC demandera de travailler sur les points d'échange et les stationnement en général, sur lequel peu d'information est disponible, ainsi que sur l'estimation des temps de parcours, au moins en temps différé. Les modes doux quant à eux restent les parents pauvres de l'information ... peut-être en proportion de l'offre correspondante ? Une réflexion sur les modes alternatifs comme les TAD et l'auto-partage serait également la bienvenue.

La valorisation d'une centrale d'information multimodale en tant qu'outil d'études et d'analyse de l'ensemble de l'offre de transport n'est pas apparue comme prioritaire ni même envisagée lors des contacts que nous avons eus ; néanmoins il nous semble que c'est une piste à explorer sérieusement.

4.3. propositions

Le CETE se propose d'organiser une 1ère réunion de présentation de cette étude, ainsi que d'autres travaux auxquels il contribue en matière d'information usagers, et à l'occasion de laquelle on pourra envisager la mise en place d'un « club information multimodale » en PACA, qui pourrait se réunir par exemple deux fois par an, dont le but serait d'échanger nos points de vue et capitaliser nos connaissances (éventuellement au moyen d'un site web ou d'une liste de diffusion par e-mail), si possible d'identifier des champs de travail en commun.

Parmi les actions que nous avons identifiées :

- normaliser le format des horaires TC ;
- recenser les points d'échange ;
- proposer des solutions locales concrètes pour la mise en place de l'information multimodale, qui répondent aux contraintes institutionnelles, juridiques, organisationnelles, opérationnelles et financières ;
- pérenniser un annuaire des sources d'information déplacements en PACA, sur la base du contenu actuel de Passim ;
- envisager une démonstration de calcul d'itinéraire réparti de ville à ville ;
- recenser les actions en cours sur les modes alternatifs : transports à la demande (TAD au sens large, y compris taxis, PMR, tourisme...), mais aussi modes doux, co-voiturage ;
- préciser les opportunités d'utiliser une centrale d'information comme outil d'analyse de l'offre.

Table des illustrations

Figure 1 Carte administrative de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (source : CRIGE) 7

© ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: Cete de Lyon ☽ (+33) (0) 4 72 14 30 30 (juin 2004)
Dépôt légal: 2e trimestre 2004
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 04-13 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☽ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet http://www.certu.fr